



Installations photovoltaïques raccordées au réseau

Comment remplir la demande de contrat d'achat ?

Ce guide s'appuie sur le document EDF PV06 version 2 du 02/08/2006.

Pour pouvoir bénéficier des tarifs d'achat bonifiés pour le photovoltaïque, vous devez signer un contrat d'achat avec EDF ou votre régie. La première étape est alors d'effectuer une demande de contrat d'achat à l'aide du formulaire mis à disposition par l'acheteur.

Ce guide passe en revue les points délicats du formulaire EDF afin de vous aider à le remplir correctement.

N'oubliez pas que la demande de contrat d'achat doit être envoyée au plus tôt 3 ans avant la mise en service du raccordement de l'installation (=date de raccordement au réseau).

Identité du demandeur

Si vous êtes un particulier, les cases « siège social » et « code SIRET » restent vides.

Adresse de l'installation de production

L'identification de l'installation n'est à remplir que si vous avez plusieurs systèmes localisés à la même adresse, auquel cas il vous est demandé de donner un nom à chaque système afin de les distinguer (exemple : tranche 1 et tranche 2).

Questionnaire

3- Cas de la vente de la totalité de la production :

Puissance active maximale produite par l'installation et fournie à l'acheteur = puissance maximale fournie par le ou les onduleurs

Puissance active maximale d'autoconsommation = 0

Cas de la vente du surplus :

Puissance active maximale produite par l'installation et fournie à l'acheteur = puissance active maximale d'autoconsommation = puissance maximale fournie par le ou les onduleurs

4- Productibilité moyenne annuelle estimée = $P_c \text{ (kWc)} \times 1500^*$

*1800 en Corse et dans les DOM

Il s'agit de la quantité maximum de production vendue au tarif bonifié autorisée par la loi car un système photovoltaïque installé en France métropole ne peut actuellement pas produire plus de 1500 heures en équivalent pleine puissance (=plus de 1500 kWh/kWc.an). Ce chiffre n'est pas un estimatif de production car ce dernier doit tenir compte de la localisation exacte de l'installation, de son orientation, de son inclinaison et des ombrages éventuels.

5- Cas de la vente de la totalité de la production :

Fourniture moyenne annuelle estimée = productibilité moyenne annuelle estimée (voir 4)

Autoconsommation moyenne annuelle = 0



Cas de la vente du surplus :

Il faut que : Fourniture moyenne annuelle estimée + Autoconsommation moyenne annuelle = productibilité moyenne annuelle estimée (voir 4)

Répartition arbitraire : Fourniture moyenne annuelle estimée = Autoconsommation moyenne annuelle = 0.5 x productibilité moyenne annuelle estimée (voir 4)

- 6- en monophasé = 230 V
en triphasé = 400 V

- 7- Nom du Gestionnaire de réseau public, chargé du raccordement de votre installation au réseau : regardez vos factures d'électricité, si votre fournisseur est EDF alors le gestionnaire du réseau est EDF Réseau de Distribution

Mandatement

Vous pouvez mandater un tiers pour établir le contrat d'achat en votre nom : votre installateur par exemple.

Si vous réalisez vous même ces démarches, laisser cette section vide.